

ACTUALITES

NOUVEAU LOGO CNOSF – MEME ESPRIT, NOUVEL EMBLEME

Mardi 14 avril 2015, le Comité National Olympique et Sportif Français a dévoilé sa **nouvelle identité visuelle**. Découvrez l'emblème du CNOSF : [ICI](#).

THIERRY BRAILLARD EN DEPLACEMENT A DIJON

Le secrétaire d'Etat aux Sports, s'est rendu mardi 5 mai 2015 à Dijon pour rencontrer les joueurs du club handi rugby de Nuits-Saint-Georges et l'association sportive de gymnastique « La Persévérante » de Marsannay-la-Côte. [Lire la suite](#)

LE SPORT SUR ORDONNANCE VOTE PAR L'ASSEMBLEE

A côté des médicaments pourrait bientôt figurer sur l'ordonnance du médecin une nouvelle prescription : **des activités physiques**. L'Assemblée nationale a voté cet amendement le vendredi 10 avril 2015. [Lien vers l'amendement](#)

FORMATIONS GRATUITES

UTILISATION DES LOGICIELS LIBRES

Jeudi 21 mai 2015 de 14h à 18h à la Maison des associations de Dijon.

Téléchargez le [Bulletin d'inscription](#)

SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT PAR LA PRATIQUE DES SPORTS DE NATURE

Vendredi 29 mai 2015 à Gevrey-Chambertin. [En savoir plus](#)

LES NOUVELLES OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES ET LA FONCTION EMPLOYEUR

Samedi 6 juin 2015 de 10h à 12h30 à la Maison des associations de Dijon. Téléchargez le [Bulletin d'inscription](#)

DEFINIR ET REDIGER SON PROJET ASSOCIATIF

Jeudi 18 juin 2015 de 14h à 18h à la Maison des associations de Dijon. Téléchargez le [Bulletin d'inscription](#)

ANALYSE FINANCIERE

Jeudi 25 juin 2015 de 14h à 18h à la Maison des associations de Dijon.

Téléchargez le [Bulletin d'inscription](#)

SANTE

LABELLISEZ VOS MANIFESTATIONS « SENTEZ-VOUS SPORT » PAR LE CNOSF

La 6^{ème} édition de « Sentez-vous sport ! » aura lieu la semaine du **12 au 20 septembre 2015** en France. Les fondamentaux à savoir la **gratuité**, la **découverte**, l'**encadrement**, les **dates définies**, et une **communication d'ensemble**, font parties des critères de la labellisation. [En savoir plus](#)

EMPLOI

ZOOM SUR LES DISPOSITIFS EN ALTERNANCE

Différents dispositifs permettent d'employer dans une association une personne dans le but de l'accompagner dans sa professionnalisation. **Même si ces dispositifs permettent à l'employeur de bénéficier d'aides financières, ils n'ont pas le même rôle que les contrats aidés**. Les dispositifs en alternance tels que le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation** ont bien un objectif de formation. [Consultez les fiches](#)

GUIDE URSSAF : L'ASSOCIATION SPORTIVE ET LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez toutes les informations sur les **droits** et les **obligations des employeurs** ainsi que les **aides et allègements sociaux en faveur de l'emploi** [ICI](#).

CALCUL DE LA REDUCTION FILLON

Dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, un nouveau dispositif « **zéro cotisations Urssaf** » au niveau du **Smic** est créé au 1er janvier 2015. A ce titre, les **modalités de calcul de la réduction générale des cotisations sociales patronales** sont modifiées. [En savoir plus](#)